



**Atelier de réflexion, de formation et de préparation du ROPPA
à la mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales
régionales**

Termes de référence

I. Contexte et justification

Les enjeux de mise en œuvre des politiques agricoles et économiques régionales

Depuis sa création, le ROPPA a pu, à travers des réflexions stratégiques internes et la mobilisation d'expertises externes, assurer une participation efficace des OP dans l'élaboration des politiques agricoles et commerciales régionales. Ce qui a permis entre autres, la prise en compte dans les politiques agricoles régionales, notamment l'ECOWAP, de la vision et de certaines propositions des OP : priorité accordée aux exploitations familiales ; principe de la souveraineté alimentaire ; mise en place d'un fonds régional de développement agricole...

La mise en œuvre diligente rapide de ces politiques s'avère être aujourd'hui un enjeu important pour la région au regard des crises alimentaires récurrentes et des défis liés à la croissance démographique. Cela constitue aussi une des conditions pour assurer le respect du contenu global des politiques, maintenir l'engagement et l'espoir des différents groupes d'acteurs qui se sont mobilisés dans le processus d'élaboration de ces politiques. Le ROPPA espère également à travers ces politiques assurer une transformation et une modernisation des exploitations familiales agricoles et garantir ainsi leurs contributions à la satisfaction de la demande alimentaire croissante, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté et le développement des marchés agricoles domestiques.

Concrètement, pour ce qui concerne l'ECOWAP, l'enjeu est d'assurer rapidement et ce, et efficacement :

- la définition des conditions de mise en place de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation à travers l'installation effective des mécanismes institutionnels de pilotage, d'arbitrage, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de l'ECOWAP;
- l'opérationnalisation du mécanisme financier préconisé pour soutenir la mise en œuvre de l'ECOWAP;
- l'élaboration de programmes opérationnels régionaux bancables conçus sur la base des résultats des task forces ;
- la définition de la politique régionale de stockage et l'opérationnalisation de la réserve régionale de sécurité alimentaire;
- la finalisation des négociations du TEC prenant en compte les besoins de protection nécessaires des marchés agricoles domestiques pour la réalisation des objectifs escomptés à travers l'ECOWAP.

Dans le cadre de la PAU, il apparaît important pour les différents acteurs d'avoir plus de lisibilité concernant :

- Les mécanismes d'appui du Fonds Régional de Développement Agricole ;
- Les mécanismes de mise en œuvre du programme régional de promotion des filières.

Les enjeux et défis de la participation des OP aux processus de mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales

Nonobstant les acquis de la mobilisation des OP pour participer aux processus des politiques sectorielles régionales, de nombreuses analyses indiquent que la plupart de leurs revendications et recommandations ne sont pas prises en compte par les Etats et les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA...) et celles qui sont prises en compte ne sont que partiellement mises en œuvre. Le constat est également établi que la plupart des politiques régionales et nationales n'arrivent pas à valoriser les expériences et dynamiques en cours au niveau des organisations

paysannes. Aussi, est-il observé dans certains pays, une fragilisation du processus participatif et inclusif promu par les institutions régionales.

Par ailleurs, la multiplication des espaces de consultation, la complexification des sujets en discussion et les délais souvent trop de convocations souvent très courtes rendent la participation du ROPPA et des plateformes nationales de plus en plus difficile.

Ces défis et enjeux exigent un renforcement des capacités des OP pour : i) disposer d'une base plus large de leadership pour répondre aux consultations de plus en plus nombreuses et à des sujets de plus en plus complexes ; ii) suivre sur le long terme la mise en œuvre des politiques nationales et régionales concernant le développement agricole et rural.

L'engagement du ROPPA concernant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques agricoles et économiques

Grâce à des efforts de mobilisation et de participation, le ROPPA et six (6) de ces plateformes nationales sont signataires, respectivement aux niveaux régional et national, des pactes liant les différents partenaires dans la mise en œuvre de l'ECOWAP.

Lors du business meeting organisé par la CEDEAO en juin 2010, le ROPPA s'est engagé à poursuivre ses efforts de renforcement des capacités des OP et leur mobilisation pour une participation efficace de celles-ci dans le processus de finalisation des PNIA et de mise en œuvre des instruments de politiques préconisés dans le cadre du PRIA et des PNIA.

Cet engagement du ROPPA se traduit dans son plan quinquennal 2012 – 2016 et dans son programme opérationnel 2012 à travers lequel il prévoit divers activités d'information, de réflexion, de formation et de plaidoyer pour contribuer à une mise en œuvre efficace des politiques agricoles et commerciales régionales dans le respect de leur contenu.

Le renforcement des capacités du ROPPA en matière de participation à la mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme opérationnel 2012, le ROPPA a soumis en collaboration avec le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) une requête de financement au Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI) pour renforcer les capacités du ROPPA et des plateformes nationales en matière d'analyse des politiques agricoles et commerciales. Il s'agit de développer en leur sein une expertise pour animer des réflexions d'analyse et de formulation de propositions, assurer la mise en œuvre des activités du ROPPA visant à assurer sa préparation et participation efficace dans les task forces et instances de consultation régionales et nationales, organiser et/ou coordonner les actions de plaidoyer pour influencer les politiques.

C'est dans cette perspective que le ROPPA organise un atelier d'information, de réflexion et de formation articulé principalement autour de trois séquences :

Séquence 1 : Echanges et réflexion sur la connaissance théorique des principes et conditions d'élaboration des politiques sectorielles et les outils et techniques pour leur analyse.

Séquence 2 : Echanges et réflexion sur les cadres institutionnels de mise en œuvre des politiques agricoles régionales. Pour ce qui concerne l'ECOWAP, il s'agit du comité consultatif régional, du comité inter département, de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation et du Fonds Régional.

Séquence 3 : Préparation de la participation du ROPPA et des plates-formes nationales aux différentes task forces, aux rencontres sur la réserve alimentaire régionale et le foncier.

L'atelier regroupera un pool de personnes-ressources internes au ROPPA et aux plateformes nationales (leaders paysans et des membres des équipes techniques) qui seront chargées d'animer un processus plus large dans les différents pays et de manière globale d'assurer la mise en œuvre des activités qui seront définies lors de l'atelier visant une bonne participation du ROPPA à l'élaboration des programmes régionaux pour la mise en œuvre de l'ECOWAP ; à la finalisation des négociations sur le TEC et à la mise en œuvre du cadre institutionnel d'exécution et de suivi des politiques agricoles régionales.

Les présents Termes de Référence définissent les objectifs et le déroulement de cet atelier régional d'information, de réflexion et de formation organisé par le ROPPA et le GRET.

II. Objectifs de l'atelier

L'atelier vise à créer les conditions de participation efficace des OP à la mise en place de politiques et programmes régionaux capables d'assurer une véritable transformation et modernisation des exploitations agricoles familiales en vue de satisfaire de manière durable à la demande alimentaire croissante des populations, la création d'emplois et de revenus agricoles stables et le renforcement des échanges agricoles intra-régionaux.

De manière plus spécifique, les objectifs visés par cet atelier sont :

- Renforcer les capacités globales, du ROPPA et des plateformes nationales en matière d'analyse et de participation à l'élaboration des politiques agricoles et commerciales régionales ;
- Favoriser une meilleure connaissance des leaders paysans et des techniciens du ROPPA et des plateformes nationales sur les mécanismes institutionnels de mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales (dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA) ;
- Définir les conditions et une feuille de route pour assurer une participation efficace du ROPPA :
i) aux task forces de la CEDEAO pour la formulation de programmes régionaux, la mise en œuvre de la réserve alimentaire régionale et les politiques et programmes sur le foncier ; ii) aux mécanismes de mise en œuvre du FRDA et du programme régional de promotion des filières de l'UEMOA ;
- Elaborer un manuel de formation pour soutenir les réflexions, formations et actions d'influence et de plaidoyer du ROPPA et des plateformes nationales dans le cadre des politiques agricoles et commerciales.

III. Résultats et produits attendus

Les principaux résultats attendus de la rencontre sont :

- Le ROPPA dispose d'une expertise interne renforcée, avec une maîtrise consolidée des techniques, outils et conditions d'élaboration et d'analyse des politiques agricoles et commerciales ;
- Les responsables du ROPPA (leaders paysans et membres des équipes techniques) renforcent leurs connaissances et maîtrises sur le cadre institutionnel et les instruments de

mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales, les task forces de la CEDEAO (résultats attendus, activités prévues...) ;

- Les responsables du ROPPA définissent sur la base des analyses des rôles souhaités pour leur réseau dans le cadre des différents processus de mise en œuvre de l'ECOWAP et de la PAU;
- Les membres du ROPPA définissent une stratégie et une feuille de route pour organiser la capitalisation des expériences des OP et préparer la participation du ROPPA aux task forces pour l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies et/ou programmes régionaux concernant l'intensification de la production, l'accès aux marchés, l'accès des populations vulnérables aux denrées alimentaires, la réserve alimentaire régionale, le foncier...

Les principaux produits attendus sont :

1. une feuille de route pour la préparation de la participation du ROPPA aux task forces, décrivant l'approche préconisée pour la capitalisation des initiatives des OP ;
2. une liste d'initiatives d'OP pressenties pour la capitalisation;
3. un agenda de plaidoyer pour influencer les processus et les agendas de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
4. un manuel de formation pour soutenir l'approfondissement des réflexions dans les pays, valorisant les conclusions des réflexions et présentant des modules de formations;

IV. Déroulement des travaux

Les travaux vont se dérouler alternativement en sessions plénières et en ateliers conformément aux trois (3) séquences ci-dessus indiquées : i) connaissance théorique des principes et conditions d'élaboration des politiques sectorielles et les outils et techniques pour leur analyse ; ii) réflexion sur le cadre institutionnel de mise en œuvre des politiques agricoles régionales ; iii) préparation de la participation du ROPPA et des plates-formes nationales aux différentes task forces, aux rencontres sur la réserve alimentaire régionale et le foncier.

L'agenda ci-dessous présente l'agencement de ces séquences et les différentes activités au cours des travaux de l'atelier.

V. Documents de base de la rencontre

Les documents de base de la rencontre sont :

- Une note de synthèse faisant un rappel de l'engagement et de la participation du ROPPA dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales, dans les processus de réflexion et de mise en place de politiques et stratégies concernant le foncier et la réserve alimentaire régionale ;
- des modules de formation sur les principes et conditions d'élaboration des politiques agricoles et commerciales régionales, les outils et approches de leur évaluation ;
- une étude sur les PNIA, PRIA, les cadres institutionnels et les instruments de mise en œuvre des politiques régionales ;
- un document de présentation des différentes task forces de la CEDEAO avec les conditions et activités prévues dans le cadre de leur organisation.

VI. Participants

Il est attendu environ 40 participants représentant les délégués du ROPPA et les différentes structures pressenties ci-dessous:

- Le ROPPA (leaders paysans et techniciens aux niveaux national et régional ; les espaces des femmes, des filières et des jeunes) ;
- Les réseaux d'OP partenaires (RBM, APRESS, RECA, CORET...);
- Les ONG partenaires (Oxfam, Action aid, Wildaf, VECO, Inter-Réseaux, AFDI...);
- Les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, FRAO, CORAF, AfricaRice, Hub Rural...);

-

VII. Date et lieu

La rencontre de réflexion et de formation aura lieu du **04 au 07 avril 2012** à Lomé, au Togo. En collaboration avec la CTOP, il sera proposé des hôtels pour l'hébergement des participants et un cadre pour tenir les travaux.

VIII. Déroulé de l'atelier

Objectif pédagogique	Intitulé	Contenu	Méthodologie	Responsables animation
1. Comprendre les objectifs globaux possibles d'une politique agricole ;	Les objectifs globaux d'une politique agricole	Objectifs globaux d'une politique agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Construction collective ; • synthèse ordonnée 	GRET
2. Analyser les principes et conditions de succès d'une politique agricole	Les conditions de succès d'une politique agricole	Conditions de succès : <ul style="list-style-type: none"> • les principes et les étapes ; • la méthode, le suivi, le financement, la cohérence des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction collective ; • synthèse ordonnée 	GRET
3. Connaître les différents types d'instruments des politiques agricoles et commerciales;	Les différents instruments de politiques agricoles et commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Instruments de politiques agricoles et commerciales; • effets indirects et indirects ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction collective ; • synthèse ordonnée 	GRET
4. Comprendre quelques approches et méthodes d'évaluation des politiques agricoles	L'évaluation de l'impact d'une politique agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Principales méthodes ; • d'évaluation, intérêts, limites • 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des méthodes ; • Echanges/discussion et synthèse 	GRET

Objectif pédagogique	Intitulé	Contenu	Méthodologie	Responsables animation
5. Identifier les enjeux et les processus de participation des OP dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales régionales.	La PAU et l'ECOWAP	<ul style="list-style-type: none"> • Historique, processus de participation des OP, • perspectives de la PAU et de l'ECOWAP • situation dans les différents pays ; • enjeux pour les OP et les EF 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation ; • compléments par les participants ; • débat, synthèse sur les enjeux 	ROPPA – LARES - GRET
6. Maitriser les instruments de politiques des PNIA et des initiatives des OP en la matière	Les instruments de mise en œuvre des politiques régionales et nationales;	<ul style="list-style-type: none"> • Instruments préconisés au niveau régional dans le cadre de l'ECOWAP et la PAU ; • Instruments préconisés dans le cadre des PNIA 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation liminaire et présentation de cas de quelques expériences (FUCOPRI, Office du Niger, UGCPA, Fédération du Fouta) et autres OP • Echanges et analyse sur les instruments au niveau régional ; • Echanges et analyse sur les instruments des PNIA ; • Présentation de cas de quelques pays • Analyse transversale sur la pertinence des instruments de politiques 	LARES – ROPPA - plateformes nationales

Objectif pédagogique	Intitulé	Contenu	Méthodologie	Responsables animation
7. Analyser le cadre institutionnel de mise en œuvre de l'ECOWAP et de la PAU	Cadre institutionnel de mise en œuvre des politiques régionales	Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi de l'ECOWAP et de la PAU (CEDEAO : Comité consultatif ; Agence Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation ; comité inter département ; Fonds Régional ; UEMOA : FRDA, cadre de concertation des filières...)	<p>Pour chaque organe ou instance préconisé l'animation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contexte et situation actuelle de mise en œuvre ; • le processus préconisé ; • Rôle possible du ROPPA dans l'organe ou l'instance ; • Stratégie et actions à mettre en œuvre pour permettre au ROPPA de jouer ce rôle 	LARES –ROPPA
8. Préparer la participation du ROPPA et des plateformes nationales aux task forces et consultations régionales pour l'élaboration de programmes de mise en œuvre des politiques	Elaboration des programmes et stratégies régionaux pour la mise en œuvre des politiques sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes task forces ; • Les concertations sur la réserve alimentaire régionale et le foncier ; • Les concertations au niveau de l'UEMOA pour la mise en œuvre du FRDA et le programme régional de promotion des filières ; • Négociation en cours sur le TEC 	<p>Pour chacune des task forces ou consultations préconisées l'animation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du contexte, contenu, résultats attendus et enjeux pour les OP ; • les activités prévues pour la mise en œuvre ; • Rôle possible du ROPPA ; • stratégie et actions à mettre en œuvre pour permettre au ROPPA de jouer ce rôle ; • liste des initiatives des OP à capitaliser dans le cadre de la préparation de la tsk force ou les consultations régionales 	LARES –ROPPA
9. Préparer la suite de l'atelier	Suivi des conclusions et recommandations de l'atelier.	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de route globale ; • Définition d'une démarche méthodologique globale – • Partenariats potentiels – 	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges en plénière sur la base d'une proposition intégrant les conclusions des rencontres de Niamey et de Ouagadougou ; • Echanges avec les partenaires sur leur intention de collaboration et les rôles possibles ; • Conclusions générales 	ROPPA – LARES - GRET